

Contrat d'engagement JANGOPOM 2024- 2025
AMAP de l'Union.

Entre les soussignés :

Esther Jansen, demeurant au 121 route de Montauban, 81600 Gaillac. Téléphone : 07 83 03 05 25.

Ci après dénommé le producteur, de première part,

Et :

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

.....

Email.....

.....

Tel

.....

.....

Ci après dénommé(s) l'acheteur, de seconde part.

1. Objet du contrat :

Le présent contrat a pour objet l'approvisionnement de l'Acheteur par le Producteur en Pommes, Châtaignes, Jus, Vinaigre, Compote et Confiture de Pommes, que l'acheteur s'engage à acheter pour toute la durée du contrat selon un calendrier de livraison ponctuelles. La durée de la saison est fixée à **6 distributions de Septembre 2024 à Février 2025. 13 septembre – 11 Octobre – 15 Novembre – 13 décembre – 17 Janvier – 8 Février.**

2. Mode de production et définition du produit :

L'exploitation a la mention Agriculture Biologique et est certifiée par ECOCERT.

Les pommes à croquer : variétés en fonction de la saison, craquantes et juteuses.

Les pommes à cuisiner : variétés en fonction de la saison, tendre et fondantes en cuisson.

Pétillant de pomme, transformé avec nos pommes au domaine Laffitte (Mirabel 82).

Cidre : 100% pommes de notre verger. Réalisé en collaboration avec le domaine Cinq Peyres à Cahuzac-sur-vère (81). C'est cidre brut à 6.5% vol.

Les pommes sont conditionnées en sac réutilisable de 5kg, que le Producteur remet gratuitement à l'acheteur. L'acheteur peut rendre après utilisation : les sacs réutilisables, les cartons, ainsi que les pots de confitures et compotes.

4. Organisation des livraisons :

En exécution du présent contrat, le Producteur procédera à **6 livraisons** selon les dates exprimé ci-dessus. Les livraisons auront lieu les Vendredi de 18h00 à 19h00 sur le parking de « La Bonne Auberge », 2 Bis Rue de l'Autan Blanc, 31240 L'Union . Toutefois, ce calendrier sera susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas.

Si l'acheteur est dans l'impossibilité de se présenter à une ou plusieurs livraisons, il en fera son affaire de faire retirer sa commande en ses lieux et place par une personne de son choix. Dans le cas contraire, toute commande non retirée retourne chez le producteur sans compensation.

5. Prix :

Le présent contrat est conclu moyennant un montant par livraison.

Il est expressément convenu que ce prix ne sera pas susceptible d'être révisé ou modifié pour quelque cause que ce soit.

Le paiement du prix interviendra en espèces ou par chèques datés du jour de leur émission et remis au Producteur ou à l'acheteur en charge de la gestion des chèques, après la signature de présent contrat selon les modalités suivantes :

En espèces, un seul de paiement de€ (uniquement le montant global de toutes les ventes.)

Ou

En 6 chèques de € et€ et€ et€ et..... € et.....€ Montant de chaque vente.)

Ou

ou 1 chèque global de € (Montant total de toutes les ventes.)

Les chèques sont à établir à l'ordre de : EARL JANGOPOM

Le Producteur présentera le premier chèque à l'encaissement à réception, les autres étant remis à l'encaissement le 1^{er} jour des mois calendaires suivants celui au cours duquel sera intervenu le premier règlement.

En tout état de cause, aucun versement, même partiel, ne peut être exigé de l'acheteur avant l'expiration du délai de rétractation.

6. Faculté de renonciation – résiliation du contrat.

Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la signature du présent contrat, l'acheteur a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. La renonciation, adressée au producteur, peut être notifiée au moyen du formulaire joint au présent contrat ou sur papier libre.

Fait à l'Union, le/...../.....

En deux exemplaires originaux (1 pour l'acheteur et 1 pour le producteur)

Le Producteur

L' Acheteur

Si vous annulez votre commande, vous pouvez utiliser le formulaire ci-dessous :

Conditions : compléter et signer ce formulaire.

L'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception au Producteur.

L'expédier au plus tard le septième jour à partir du jour de la commande (ou, si ce de lai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant)

Je soussigné, déclare annuler le contrat d'engagement JANGOPOM daté du/...../..... d'un montant total de :€

Nom de l'acheteur :

Adresse de l'acheteur :

Nom de l'acheteur :

Signature de l'acheteur